



Collectif Pas d'ECLAT

Communiqué de presse

Pour diffusion le 24/03/2026

ECLAT : Une réjouissante victoire d'étape mais pas encore la fin du combat pour la préservation du site de La Preste à Tournus.

Le Collectif Pas d'ECLAT a récemment mis au jour un document intitulé « Décisions unanimes des associés par acte sous seing privé en date du 24 juillet 2025 » actant la dissolution de la société Etudéclat dont les actionnaires étaient les promoteurs privés du projet ECLAT, nommément Christian Badey, PDG de la Financière CBL ; Arnaud Coste, PDG de Wikipark ainsi que la Caisse des dépôts et consignations. (source : Société.com)

Extrait : « Après avoir rappelé que la Société a pour principale activité la réalisation et le financement d'études préalables en vue d'évaluer la faisabilité et la rentabilité d'un projet d'implantation d'un parc touristique à thème ; que pour diverses raisons, ce projet doit être abandonné. » (souligné par la rédaction)

D'autres recueils administratifs attestent que la Société Etudéclat « est cessée » le 22 décembre 2025, puis radiée du Greffe de Mâcon le 30 décembre 2025.

Pourtant, interrogé par la presse le 30 décembre sur le devenir du projet ECLAT, André Accary, président du Département et instigateur du projet, déclarait : « Non, le projet n'est pas du tout enterré. » (JSL 31/12/2025). Comment n'aurait-il pas su, 5 mois après la dissolution de la société Etudéclat, que le projet était abandonné ?

Le Collectif dénonce un manque flagrant de transparence de la part des élus porteurs du projet dont MM. Bertrand Veau, maire de Tournus, Christophe Ravot, président de la Communauté de communes Mâconnais Tournugeois, et bien sûr M. Accary. Ils ne peuvent pas dire qu'ils ne savaient pas.

Questionné par le journaliste sur la possibilité que le projet ECLAT ne voit pas le jour, M. Accary rétorqua que « le foncier, ce n'est pas de l'argent perdu ... C'est toujours un très bon investissement, c'est facile à revendre. » Spéculer sur des terres agricoles devrait interroger la Safer, qui fut sollicitée pour assurer la maîtrise foncière nécessaire à la réalisation du projet ECLAT.

Pour le Collectif, l'abandon du projet ECLAT présenté par M. Accary en 2019 est une victoire en demi-teinte. Car tant que les dispositions du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), taillées sur mesure en faveur d'un projet d'Équipement culturel, de loisirs et d'attractivité touristique (E.C.L.A.T.), resteront en vigueur, un autre projet répondant à ces critères et financé par

un autre groupe d'investisseurs pourrait émerger. Pire encore, une révision du PLUi pourrait ouvrir la voie à des projets économiques plus imposants.

Pour mettre fin à cette orgie foncière et faire annuler le projet d'urbanisation de la zone Nord de Tournus, l'association Champs libres, membre du Collectif, ainsi que la Famille Delay, résidant au coeur du site, ont déposé un recours devant le Tribunal administratif de Dijon demandant le rétablissement de la vocation exclusivement agricole et naturelle de l'ensemble du site. L'audience est attendue dans les toute prochaines semaines, suivie du jugement peu de temps après.

Notre combat contre le détricotage, au niveau local, des politiques nationales en faveur de l'environnement et de la protection des terres agricoles reste donc plus que jamais d'actualité.

Le collectif Pas d'ECLAT

Mail : collectif@pasdeclat.fr

Site : <https://www.pasdeclat.fr>

Le Collectif : Champs Libres, la Confédération Paysanne 71, Terre de Liens BFC, France Nature Environnement 71, CNT 71, Europe Ecologie Les Verts BFC, Groupe Libertaire 71, PCF 71, La France Insoumise 71, Mâcon Citoyens, GRS 71, Cap Écologie, le GABSeL et plus de 500 citoyennes et citoyens du Tournugeois et de Saône-et-Loire.